Nations Unies E/2016/NGO/19



## Conseil économique et social

Distr. générale 24 mai 2016 Français Original : anglais

Session de 2016 24 juillet 2015-27 juillet 2016 Point 5 de l'ordre du jour Débat de haut niveau

> Déclaration présentée par Cubraiti, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

<sup>\*</sup> La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.





## **Déclaration**

Le thème de la session de 2016 du Conseil économique et social, « Mettre en œuvre le programme de développement pour l'après-2015 : concrétiser les engagements », et le but du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2016, « Veiller à ce que personne ne soit oublié », peuvent être pris en charge par une infrastructure socioéconomique et politique intégrée qui inclut des programmes de partenariat entre la société civile, les organisations non gouvernementales, les entreprises et les sociétés internationales, soit un « PROGRAMME DE PARTENARIAT ENTRE LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET LE FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ».

Nous recommandons que, dans le cadre d'un « PROGRAMME DE PARTENARIAT ENTRE LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET LE FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE », toutes les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social fassent équipe avec une société, une entreprise ou une institution financière qui génère plus de 3,7 millions de dollars des États-Unis par année. Les partenaires vont s'employer ensemble à respecter les buts du Forum politique de haut niveau pour le développement durable et à atteindre des objectifs quantitatifs et qualitatifs en garantissant le soutien financier et administratif de la mission de l'ONG conformément au Programme 2030 et aux buts du Forum et ils vont ensuite se rencontrer une fois par année pour discuter des effets et des résultats.

Cubraiti croit qu'il existe une corrélation directe entre les êtres humains et la terre. Ainsi que l'indique l'objectif de développement durable numéro 15, « Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité », il faut protéger, restaurer et promouvoir des formes de vie durables et la diversité des écosystèmes humains.

Dans un monde où le colonialisme, le corporatisme, des génocides, la guerre et l'esclavage contemporain empêchent les personnes économiquement défavorisées de se faire entendre et de vivre selon leurs traditions culturelles, les enfants, les jeunes et les adultes n'ont plus de repères et sont coupés des traditions culturelles, artistiques et ancestrales qui sont les leurs. Beaucoup trop souvent, en revanche, les personnes qui vivent dans un milieu économique privilégié peuvent s'épanouir grâce à l'accès aux arts.

L'accès aux arts dépend de plus en plus, pour les enfants et les jeunes, de leur situation économique. Il faut lutter contre cette restriction pour qu'ils aient tous l'occasion de se développer, d'apprendre et de s'épanouir en s'exprimant et en étant créatifs tout en veillant à ce que personne ne soit oublié. L'accès à des activités bénéfiques telles que la musique, la danse, les arts, l'artisanat, l'écriture, la peinture, le conte, les traditions de guérison et l'expression artistique doit devenir un droit fondamental.

**2/3** 16-08352

Cubraiti préconise que l'accès aux arts soit un droit et croit également qu'une approche durable concernant les buts du Programme 2030 et du Forum politique de haut niveau pour le développement durable peut être concrétisée efficacement grâce à un partenariat socioéconomique et politique direct réunissant des sociétés et des ONG.

La réalisation d'un « PROGRAMME DE PARTENARIAT ENTRE LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET LE FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE » viable permettant à une ONG accréditée d'adopter des buts correspondant à sa mission et de concrétiser des changements durables aidera non seulement à édifier une société mondiale plus inclusive mais aidera aussi à édifier un monde juste sur les plans politique, artistique, économique et social. La concrétisation d'une voie de ce genre permettra à nos jeunes, à nos dirigeants politiques et à la société civile d'entendre des voix qui honorent la planète, les animaux et la diversité humaine.

16-08352 **3/3**